

Département

Des Pyrénées-Orientales

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de SAINT MARSAL

Membres du C.M.
En exercice : 6
Présents : 5
Suffrages exprimés : 5

Séance du 12 décembre 2022

Date de la convocation :
06 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre, à dix sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : METIVIER Guy, BABYLON Martine, BONNEFOY Daniel, CHANTREL Magali, VILLELONGUE Huguette

Absent excusé : LLABOUR Fabrice

Mme VILLELONGUE Huguette a été nommé secrétaire de la séance.

Annule et remplace la délibération n°2022-37 du 12 décembre 2022

Délibération n°2022-38 :
DM n°4 – Budget
Principal

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le Budget Primitif Principal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, décide la modification budgétaire suivante :

Budget Principal

Section d'Investissement – Dépenses
Compte 21532 - 1 000,00

Section d'Investissement – Dépenses
Compte 203 Op 45 + 1 000,00

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire
Après remise en Préfecture



Le Maire
Guy METIVIER

REÇU LE :
21 DEC. 2022
SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET